

FICHE SYNTHETIQUE PROCEDURE SAV Fournisseur : HEOL COMMERCIALISATION Linivers :

Univers:

Assistance technique/SAV	
Les coordonnées des personnes dédiées au traitement des demandes SAV	
Nom: Agathe ou Céline Téléphone: 03 26 35 90 98	Mail: adv@heol-com.fr
Les garanties proposées	
□Garantie main d'œuvre : ans □Garantie déplacement : ans	⊠Garantie pièces détachées :2_ans
Modes opératoires SAV du fournisseur (sous garantie)	<u>:</u>
 ☑ L'échange (directement livré au client par le fournisseur) ☐ L'échange (sur entrepôt Elbee, si oui préciser lequel Choisissez un élément.,), ☐ La demande d'avoir, 	 □La réparation du produit, ☑ Les pièces détachées (sur entrepôt ou chez le client), □La remise commerciale sur prochaine facture □Autres :Cliquez ici pour taper du texte.
En cas de livraison de pièces détachées :	
Préciser le délai d'expédition 10 jours ouverts Le transporteur utiliséGLS	
Où sont livrées les pièces :	
⊠ Au domicile du client	□entrepôt (à préciser) Choisissez un élément.,),
En cas d'échange:	
Préciser le délai d'expédition 10 jours / Photos & Facture d'achat	Le transporteur utilisé GLS
Où sont livrées les pièces :	
⊠Domicile du client / □entrepôt (à préciser) Photos & Facture o	d'achat
En cas d'avoir:	
Préciser si un bon de destruction est nécessaire oui Si autres documents à fournir préciser :	
En cas de réparation du produit :	
Documents à pré-remplir Choisissez un élément. Préciser lesquels Cliquez ici pour taper du texte. Si demande d'expertise du produit par vos services, merci de pr	réciser :
En cas de remise commerciale :	
La personne à contacter si différente : Cliquez ici pour taper du	texte.
Abandon ou reprise des articles :	
En cas de demande d'échange ou d'avoir, merci de préciser si vous soi	uhaitez :
□L'abandon du produit□La reprise et la remise du produit sur votre entrepôt (préciser	l'adresse) Cliquez ici pour taper du texte.
Commentaires : Nous procédons pendant 2 ans sur votre remplacement de la pièce défectueuse. Si cela n'est pas p	



PROCEDURE SAV HEOL COMMERCIALISATION

- 1. Toute notre gamme est garantie 2 ans (Date du ticket de caisse) dans la limite de 4 ans après la livraison au magasin (date de la facture HEOL faisant foi).
- Nous remplaçons ou réparons mais ne faisons pas d'avoir sauf cas exceptionnel et justifié (exemple : panne à répétition du même produit)
- 3. Le magasin doit nous envoyer les photos du défaut ainsi que la copie du ticket de caisse sur

adv@heol-com.fr ou par fax 03 26 35 91 37

Contact: Agathe au 03 26 35 90 98

- 4. Après cet échange de mails, nous renvoyons la pièce incriminée ou remplaçons à l'identique le produit si la demande de SAV est justifiée.
- 5. Nous demandons la destruction du matériel (pour éviter une réutilisation potentiellement dangereuse) **ou bien** nous envoyons notre transporteur ou notre commercial pour récupérer la marchandise. Aucune marchandise ne doit être détruite sans notre accord par mail ou fax.